**POURQUOI UN TEMPLE À CET ENDROIT ?****Activité à faire :**

- in situ
- en autonomie ou en semi-autonomie selon l'âge des élèves
- Niveau collège-lycée

**Objectifs :**

- Prendre des repères géographiques sur le site
- Replacer le sanctuaire dans un contexte archéologique plus large



### ÉLÉMENTS DE RÉPONSE...

#### OBSERVATION DES VESTIGES ARCHÉOLOGIQUES

##### L'environnement du temple.

###### • L'altitude

Le temple a été construit presque au **sommet du puy de Dôme**, à l'abri de la butte sommitale où se trouvaient les vestiges d'un temple primitif. Ses terrasses se situent entre 1439 et 1448 m d'altitude.

Érigé sur un **site naturel exceptionnel, point culminant de la Chaîne des Puys, figure emblématique d'un territoire** comme il l'est encore aujourd'hui, le bâtiment était **visible de loin et de partout**.

Le sanctuaire du puy de Dôme était tourné en **direction de la plaine de la Limagne où se trouvait la cité d'Augustonemetum** dont les habitants pouvaient l'apercevoir. **Temple civil**, construit à l'initiative des citoyens d'Augustonemetum, il dominait **la cité sur laquelle Mercure exerçait son patronage**.

###### • L'orientation

Sa façade regardait vers l'**Est**, comme c'est le cas pour la plupart des temples antiques : **tournés vers le soleil levant**, ils témoignent du **lien fort entre la notion de divinité et celle de lumière** dans les religions gréco-romaines (les mots latins *deus* (dieu) et *dies* (jour) ont le même radical).

#### VISITE DE L'ESPACE TEMPLE DE MERCURE

###### • La voie d'Agrippa

Construite dans les **années 20 av. J.-C. par l'administration impériale romaine** (Agrippa était le bras droit et le gendre de l'empereur Auguste), elle reliait **Lugdunum (Lyon)**, capitale des Gaules, à **Mediolanum (Saintes)** via Augustoritum (Limoges). Cet axe majeur dans le réseau routier de la Gaule centrale avait une fonction administrative et stratégique.

L'implantation du sanctuaire du puy de Dôme sur le tracé de cette voie n'est pas un hasard :

- De nombreux édifices dédiés à Mercure, dieu protecteur des voyageurs, sont élevés à proximité des voies de circulation ou aux carrefours.
- Les voyageurs qui empruntaient la voie d'Agrippa pouvaient honorer Mercure en montant jusqu'au temple sommital ou en faisant acte de piété dans un des nombreux petits centres culturels qui la jalonnaient, comme celui de la Tourette d'Enval (situé aux environs de l'ancien parc zoologique) ou celui du col de Ceysnat.
- Les fidèles originaires de contrées éloignées qui entreprenaient le pèlerinage jusqu'au temple du sommet pouvaient bénéficier de cette voie pour réaliser leur déplacement.
- Le sentier d'accès au sanctuaire, dont le tracé est sensiblement identique à celui du sentier des Muletiers, bifurquait de la voie antique au niveau du col de Ceysnat.

Les bornes milliaires étaient placées tous les milles (1481,5 m) ou toutes les lieues (1 lieue gauloise = 2222 m). A l'Espace Temple de Mercure, on peut observer un fac-similé d'une borne milliaire découverte à Sermentizon (63) qui jalonnait la voie d'Agrippa. Gravée à l'époque de l'empereur Claude (Tiberius Claudius César Auguste Germanicus, fils de Drusus), elle indique la distance jusqu'à Augustonemetum (Clermont-Ferrand) : 21 000 pas soit 14 km.



### • L'agglomération du col de Ceysnat

Une agglomération intimement liée à la présence du sanctuaire du puy de Dôme s'est développée au col de Ceysnat, sur et autour de la surélévation que constitue le puy Lacroix, anciennement puy Redon. S'étendant sur 15 hectares, elle se décompose en plusieurs secteurs :

- **Le secteur nord**, sur le sommet et les flancs du puy Redon, où des aménagements en terrasses et des bâtiments dotés de puissants murs, couverts de tuiles, implantés selon une organisation orthogonale ont été découverts. Le mobilier archéologique (cruches, bouilloires, figurines en terre cuite blanche, fragments de céramique) et les éléments architecturaux (chapiteau, fragment de corniche, blocs en grand appareil, stèles et bases d'autels) indiquent sans ambiguïté **la fonction rituelle et cultuelle du lieu**.
- **Le secteur central** correspond au col proprement dit. La découverte de nombreux blocs architecturaux évoquent la présence d'un édifice monumental. Le mobilier archéologique (débris de meules et de céramique) laisse à penser qu'on y trouvait autrefois un **relais routier**.
- **Le secteur sud** n'a livré que des **indices funéraires** (plusieurs coffres cinéraires). La principale découverte est celle d'un bûcher funéraire monumental du milieu du II<sup>e</sup> s. ap. J.-C. . La fosse de 4,80 x 3,80 m, profonde de 1,80 m a livré plus de 500 vases. Tout laisse à penser qu'on a incinéré là une personnalité de premier plan.
- **Le secteur ouest** est situé à 400 m à l'ouest du col. Plusieurs bâtiments, alignés sur le tracé de la voie, forment une **zone d'habitat**.

### Bibliographie

DOUTEYSSIER Bertrand, *La cité des Arvernes*, Ier-IIe siècles apr.J.-C, collection « Illustoria », Lemme éditions, 2011.

PAILLET (J.-L.), TARDY (D.), *Le sanctuaire de Mercure au sommet du puy de Dôme : le cadre architectural d'un circuit processionnel*, in *Etudier les lieux de culte de Gaule romaine, Actes de la table-ronde de Dijon*, 18-19 septembre 2009, éd. Monique Mergoïl, Montagnac, 2012. p. 197-207

PAILLET (J.-L.), TARDY (D.), *Le temple de Mercure au sommet du puy de Dôme. - Vestiges archéologiques en milieu extrême*. Paris : Monum : Editions du patrimoine (Collection Idées et débats), 2003. p. 32-49

TRÉMENT F., *Une agglomération routière et cultuelle au col de Ceysnat*, in *Les Arvernes et leurs voisins du Massif Central à l'époque romaine. Une archéologie du développement des territoires*, Édition Revue d'Auvergne. Tome 2 : t.127, n°606-607, 2013, p. 71-89.

[Version en ligne téléchargeable](#) : (mots clés researchgate ceysnat)

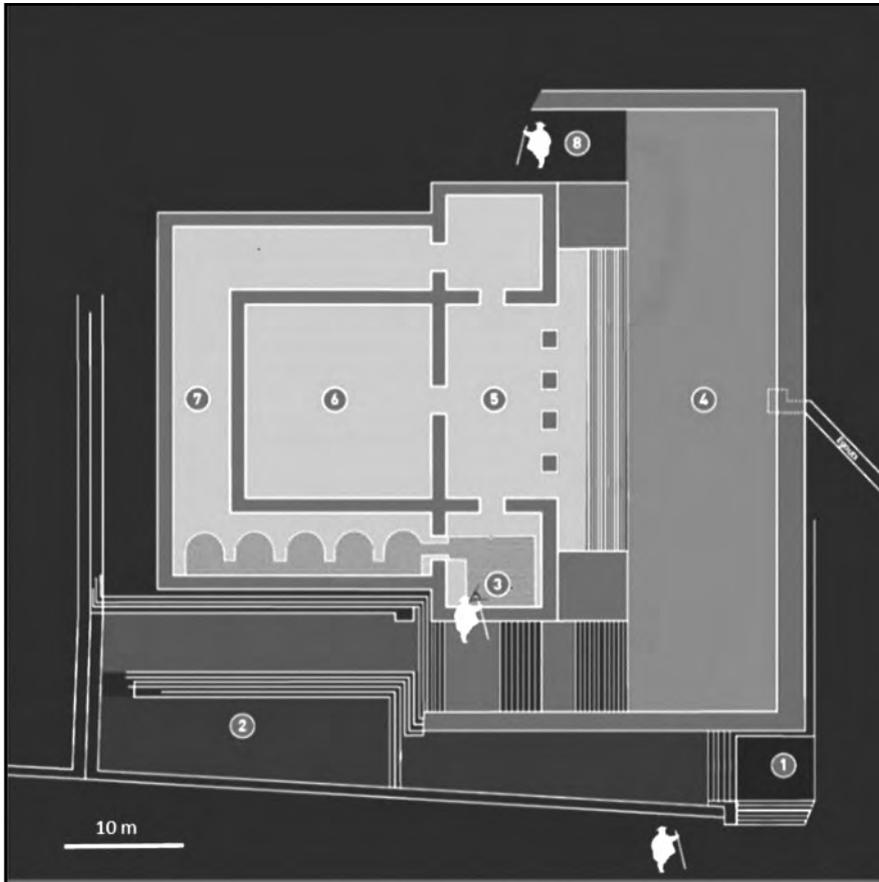
### Sitographie

Une rubrique du site [Augustonemetum](#) est consacrée au temple de Mercure

carole.fontaine@ac-clermont.fr



## DOCUMENT 1



Plan du sanctuaire

© J-L Paillet D. Tardy, A. Pontet.

## DOCUMENT 2



Reconstitution du sanctuaire

Image D. Geoffroy, Court Jus Production

carole.fontaine@ac-clermont.fr